

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION <u>DE DROIT</u> AU **R**EGISTRE FONCIER DU **Q**UÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le <u>2014-12-04 à 14:50</u> a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de <u>Sept-Îles</u> sous le numéro <u>21 231 306</u>.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :

Avis

Forme:

Sous seing privé

Nature générale :

Hypothèque légale (construction)

Nom des parties :

Créancier

Kilotech Contrôle (1995) inc.

Débiteur

Les Ressources Wabush inc.

Numéro inscription :

21 231 306

Circ. foncière :

Sept-Îles

DHM de présentation :

2014-12-04 14:50

Registre des mentions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

> AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE D'UNE PERSONNE AYANT PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION ET À LA RÉNOVATION D'UN IMMEUBLE (Articles 2724 et ss. et 2426 du Code civil du Québec)

Date et lieu:

Le 2 décembre 2014, à Saguenay, province de Québec.

Nature de l'avis :

Avis d'hypothèque légale des personnes ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble selon les articles 2724 et 2726 et suivants du Code civil du Québec.

Désignation de la personne donnant l'avis :

Me Michaël Parent, avocat, exerçant sa profession au 1700, boulevard Talbot, bureau 420, à Saguenay (Québec) G7H 7Y1, se déclarant dûment autorisé aux fins des présentes.

Désignation de la personne bénéficiaire de l'avis :

Kilotech Contrôle (1995) inc., personne morale légalement constituée ayant son siège social au 1739, rue de la Grande, à Saguenay (Québec) G7K 1H8

ci-après appelée " LA CRÉANCIÈRE"

Montant de la créance:

À la demande du propriétaire la créancière a procédé à des travaux de construction d'un immeuble.

La créance de la Créancière s'établit actuellement à la somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTS (660 753,95 \$) incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent avis ainsi que tous les frais pouvant être réclamés par la loi.

Les travaux exécutés ont donné à l'immeuble une plus value au moins égale à la valeur des travaux impayés.

Désignation du bien

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-NEUF MILLE DEUX CENT QUATORZE (3 669 214) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Îles».

Désignation du propriétaire de l'immeuble

LES RESSOURCES WABUSH INC., 4000-199, St Bay, Toronto, Province de l'Ontario, M5L 1A9

La Créancière requiert donc l'inscription de l'hypothèque légale résultant de sa participation à la construction ou à la rénovation du lot et de l'immeuble cihaut décrit.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À SAGUENAY, CE 2º JOUR DE DÉCEMBRE 2014

MICHAEL PARENT, avocat

ATTESTATION

Re: Avis d'hypothèque légale signé à Saguenay, le 2 décembre 2014 par Michael Parent, avocat, à Chicoutimi;

Je soussigné, JOËL BRASSARD-MORISSETTE, avocat, exerçant sa profession à Chicoutimi, atteste que:

- J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie; 1.
- 2. Le document traduit la volonté exprimée par la partie;
- Le document est valide quant à sa forme; 3.

ATTESTÉ À SAGUENAY, CE 2° JOUR DE DÉCEMBRE 2014

JOEL BRASSARD-MORISSETTE, avocat